

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1968-1969

Annexe au procès-verbal de la séance du 25 juin 1969.

MESSAGE

DE

M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

AU PARLEMENT

LU

Par M. Alain POHER

Président du Sénat.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, le 25 juin 1969.

Monsieur le Président,

Je vous adresse le texte d'un message, dont je vous demande de donner lecture au Sénat au début de sa séance d'aujourd'hui.

Veillez croire, Monsieur le Président, à ma très haute considération.

GEORGES POMPIDOU.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Sénateurs,

Au moment où le Parlement reprend ses travaux et au commencement de mon septennat, je tiens d'abord à exprimer à chacun de vous mes sentiments de considération et de confiance. Le Sénat voudra s'associer unanimement à l'hommage qu'il convient d'adresser au Général de Gaulle, libérateur de la Patrie et qui, après avoir restauré puis sauvé la République, l'a dotée d'institutions auxquelles notre peuple n'a cessé d'exprimer son adhésion. Que cet hommage parvienne jusqu'à lui dans sa retraite volontaire comme le témoignage de la reconnaissance nationale à l'égard de celui qui demeure et demeurera pour l'Histoire le plus grand des Français.

Il nous appartient maintenant de poursuivre l'œuvre de redressement entreprise en assurant le fonctionnement sans heurt des institutions de la République. Je compte pour ma part, avec l'aide du Premier Ministre et du Gouvernement, développer entre l'exécutif et le Parlement tout entier des relations confiantes et efficaces. L'autorité et la continuité nécessaires ne pourront que gagner à une collaboration qui permettra au Parlement d'exercer pleinement son pouvoir législatif et à l'Assemblée son droit de contrôle de la politique gouvernementale.

Cette collaboration est d'autant plus nécessaire que notre pays va affronter des problèmes difficiles.

Il s'agit d'abord de maintenir notre indépendance dans le respect de nos alliances, le rapprochement et la coopération avec tous les peuples, et d'abord en Europe, afin de conduire notre continent à la conscience politique qui lui permettra d'affirmer sa personnalité et de jouer son rôle propre au service de la paix.

Pour que la France puisse prendre dans cette action la part que l'Histoire et la géographie lui proposent, il faut qu'elle soit une nation moderne et sûre d'elle-même. Notre autorité internationale ne dépend pas seulement de notre volonté, mais de

nos propres capacités techniques et économiques et de notre stabilité politique et sociale. C'est dire la nécessité d'assurer à la fois le bon fonctionnement des pouvoirs publics, l'accession à la véritable puissance économique et la participation de toutes les classes sociales non seulement à l'effort mais aux produits de cet effort.

Premier universitaire à accéder à la plus haute charge de la République, je ne saurais passer sous silence les difficultés que traverse notre Université. La nécessité du renouveau, la poursuite et même l'accentuation d'une réforme profonde sont évidentes. Non moins évidente la nécessité de progresser dans le respect de la loi, de la liberté de chacun, de l'autorité des maîtres. Non moins évidente la constatation que l'Université est au service des hommes et de la Nation et que les charges considérables que la collectivité accepte pour la formation des élèves et des étudiants créent à tous les bénéficiaires un devoir, celui de travailler afin d'être demain en mesure de fournir dans tous les domaines les cadres dont la France aura besoin.

J'irai plus loin. Notre civilisation traverse une crise spirituelle. Les mutations économiques, l'accélération du progrès scientifique et technique, l'ébranlement des croyances et des contraintes traditionnelles, le bouleversement des mœurs, tout contribue à entraîner la société dans une course éperdue vers le progrès matériel, progrès dont on n'aperçoit pas les limites, mais dont il apparaît qu'il développe les besoins plus encore qu'il ne les satisfait et ne fournit aucune réponse aux aspirations profondes d'une humanité désorientée. Le monde a besoin d'une Renaissance et aucun de ceux qui détiennent des responsabilités — qu'elles soient politiques, économiques, sociales, intellectuelles ou proprement spirituelles — n'a le droit de penser qu'il n'est pas concerné. Aider à redonner un sens à la vie individuelle par la liberté et les devoirs qu'elle comporte, à la vie collective par la justice et le respect mutuel, constitue une des actions en profondeur qui s'imposent à l'État, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'information, de la culture et de la transformation des rapports sociaux.

Face à une contestation purement négative, à un conservatisme condamné d'avance à l'échec, c'est par l'action et le mouvement que peut se construire l'avenir. Il ne suffit pas de restaurer cette vieille et illustre maison qu'est la France, il faut encore la rénover et l'éclairer de lumières nouvelles.

Pour ces tâches immédiates ou lointaines qui sont celles de nos générations et des générations qui montent, l'action de l'Etat ne suffit pas mais elle est nécessaire. « Si l'Etat est fort, il nous écrase, s'il est faible, nous périssons », disait Paul Valéry. A vous et à nous, Mesdames et Messieurs les Sénateurs, de faire que les pouvoirs publics français réalisent dans leur propre fonctionnement l'équilibre entre une force écrasante et une faiblesse mortelle. Gardien et garant de notre Constitution républicaine, j'y veillerai, pour ma part, avec la plus grande vigilance. Ainsi sera tracé le cadre dans lequel la France pourra participer à l'évolution du monde moderne tout en préservant ou en recréant des valeurs que notre pays et l'Europe ont contribué plus que tous autres à dégager au cours des siècles.